Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 54 (1918)

Heft: 28-29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIVme ANNÉE

N° 28-29
Série B

LAUSANNE
27 juillet-3 août 1918

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise. — Chronique genevoise. — Chronique jurassienne. — Divers : Education nationale féminine. — La formation des instituteurs et institutrices. — Cours renvoyés. — A ceux qui gardent la patrie. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçon de choses : Un épi de blé. — Exercice de lecture expliquée. — Comptabilité. — Le dessin à l'école primaire. — Arithmétique.*

CHRONIQUE VAUDOISE

Musée scolaire cantonal. — Une exposition des ouvrages recommandés pour la jeunesse et les bibliothèques populaires y est ouverte en ce moment, dans la salle de lecture ; elle peut être visitée les mercredi et samedi après-midi jusqu'à fin septembre. Le musée scolaire sera fermé du 1er au 25 août.

La Direction.

⁂ **Pour la récréation.** — Le paysan vaudois, dont on dit tant de mal, a du bon quelquefois : des personnes charitables du village de Roche ont remis à plusieurs reprises, aux instituteurs, sous le voile de l'anonymat, de beaux « pains de ménage », qui ont été distribués, pendant les récréations, aux enfants privés de cet aliment de première nécessité. A. R.

⁂ **A Corbeyrier.** — On nous signale que dans sa séance du 14 juin, le Conseil général de cette commune a maintenu à l'unanimité à M. E. Francfort, instituteur, un supplément de traitement de 100 fr. ; que la caisse communale subventionnera l'assurance infantile et la Mutualité scolaire dont la Municipalité étudie la création ; que le balayage des classes est depuis quelques années effectué par une concierge ; que l'école se charge en partie des travaux de culture d'un champ de pommes de terre et d'une pépinière scolaire ; enfin, que les garçons libérés des écoles au printemps dernier ont reçu de la part de la commune chacun trois arbres fruitiers. A. R.

⁂ **Les conquêtes féminines.** — Mme Emery, ancienne institutrice, a été désignée comme présidente de la Commission scolaire de Mézières. Nos félicitations. A. R.

⁂ **Examens à Lausanne.** — On nous fait remarquer, à propos des examens de repourvue du 8 juillet dernier, 1° qu'en les fixant à 7 h. 15 du matin,

et étant donné que les trains n'arrivent à Lausanne qu'à 7 h. 50 (sauf ceux d'une seule ligne), on oblige les postulants à se rendre la veille dans la capitale ; il en résulte pour eux des dépenses assez considérables qu'il serait facile, semble-t-il, de leur épargner. 2° Que la convocation portait : « Apporter la carte de pain ». Or, contrairement à ce qui se faisait d'habitude, aucune collation n'a été offerte dans le cour de la matinée.

A quoi rime dès lors cette fallacieuse invitation : Apporter la carte de pain ?

A. R.

CHRONIQUE GENEVOISE

Ecole d'études sociales pour femmes. *Cours de vacances.*

Cette institution, qui a pour but la préparation des femmes aux carrières sociales organise à Genève, du 12 août au 30 septembre, des cours de vacances, divisés en quatre séries, dont voici un programme sommaire :

Première série : du 12 au 24 août. — *Les doctrines sociales* (9 heures), M. de Maday, professeur à l'Université de Neuchâtel. *Travaux pratiques, enquêtes, statistiques* (6 heures), M. de Maday. *Le coopératisme et les femmes* (12 conférences), M. Pronier, rédacteur du journal *La Coopération. Exercices pratiques de rédaction, travaux faits par les élèves* (6 leçons), M. J. Pisteur, rédacteur des *Pages d'Art.*

Deuxième série : du 26 août au 7 septembre. — *La lutte contre l'alcoolisme* (12 conférences organisées par M. Hercod, secrétaire du secrétariat antialcoolique en Suisse). *La question sociale* (5 heures), M. de Maday. *Le code pénal suisse et les femmes* (2 conférences), Mme Amie Leuch, Berne. *Exercices pratiques spécialement destinés aux membres des sociétés féminines :* Présidence, rapports, conférences publiques, etc. (18 heures), M. Paul Moriaud, professeur à l'Université de Genève, Mlles Emma Rerret, Neuchâtel, et Emilie Gourd, Genève.

Troisième série : du 9 au 21 septembre. — *Questions choisies de législation sociale* (9 heures), M. de Maday. *Le féminisme* (10 conférences), Mlle E. Gourd. *Le travail féminin et la situation économique de la femme* (6 conférences), Mlle Sophie Vernet, Genève; Mlle E. Bloch, secrétaire de la *Frauenzentrale*, Zurich ; et M. A. Grospierre, conseiller national, Berne. *Les femmes et l'éducation nationale* (2 conférences), Mme Pieczynska, Berne.

Quatrième série : du 23 au 30 septembre. — *Travaux pratiques d'ordre social* (6 heures), M. de Maday. *La protection de l'enfance* (6 conférences, en allemand), Mlle B. Bünzli, Saint-Gall. *Le sentiment national* (une conférence), Mme Paul Walter, Genève. *Cours organisés par le bureau de bienfaisance de Genève* (9 conférences).

Quoique spécialement destinés aux femmes, tous ces cours, sauf les exercices pratiques de la deuxième série, sont aussi accessibles aux hommes.

L'horaire (indication des heures et jours de chaque séance) sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Pour tous renseignements, s'adresser à la *Direction des cours de vacances de l'Ecole, Athénée 2, Genève.*

Nous nous faisons un devoir de recommander chaleureusement à nos lecteurs, ce cours de vacances qui sera donné en langue française, à l'exception des six

conférences de Mlle Bünzli, sur *La protection de l'enfance*. Le programme, fort bien composé, mérite de retenir l'attention de quiconque s'intéresse aux questions sociales, aujourd'hui plus actuelles que jamais.

CHRONIQUE JURASSIENNE

† **Florent Jubin.** — Florent Jubin dont l'épouse, la fille et trois petits-fils sont dans l'enseignement, vient de s'éteindre brusquement à Bonfol.

Originaire de Rocourt, il était né le 2 août 1852 ; il fut élève de l'école normale de Porrentruy, où il reçut son brevet d'instituteur primaire le 8 mars 1874. Il débuta à Villars sur Fontenais, où il ne resta que quelques mois, et fut nommé à Courgenay, où il enseigna pendant douze ans. En 1886, il fut appelé à Bonfol, où l'autorité locale lui confia la classe supérieure. Admis à la retraite le 1er novembre 1915, il est décédé le 25 juin dernier.

Jubin était un instituteur dévoué, consciencieux et modeste. Pendant de nombreuses années, il a enseigné avec succès les travaux manuels, encouragé qu'il était en cela par un médecin, grand ami de l'école. Par l'enseignement du modelage, Jubin a contribué au développement du goût artistique parmi les potiers de la région. Il a été un ouvrier fidèle dans le grand champ de l'éducation ; que sa mémoire soit bénie ! H. Gobat.

*** † **Edouard Chochard.** — Cet instituteur retraité est décédé à Reconvilier, sa commune d'origine, le 10 juin dernier. Edouard Chochard était né le 14 août 1854.

Elève de l'école normale de Porrentruy, il fut breveté en 1875 et nommé la même année à un poste d'instituteur primaire à Sonvilier. En 1878, il passa à Saint-Imier qu'il quitta en 1884 pour revenir à Sonvilier, où de 1903 à 1909, il dirigea la classe primaire supérieure. La maladie le força à prendre sa retraite.

Edouard Chochard était un esprit très cultivé. Il avait des connaissances très étendues en mathématiques. Les travaux qu'il a présentés dans ce domaine sont des modèles de clarté et de précision. Ajoutons que ses manuscrits sont d'un artiste, car Chochard avait des aptitudes spéciales en calligraphie. C'est à lui que nous avions confié la confection de la partie manuscrite de *Mon joli petit livre*, manuel destiné aux élèves primaires de première année scolaire. Chochard a été, à diverses reprises, président du synode du cercle de Courtelary. Il a été délégué au synode scolaire cantonal. C'était un instituteur modeste, consciencieux, toujours disposé à rendre service et qui, lui aussi, a marqué son sillon dans le vaste champ de l'éducation populaire. H. Gobat.

*** † **Eugène Germiquet.** — Le corps enseignant primaire de Bienne a perdu, il y a quelques semaines, un de ses vétérans, Eugène Germiquet, qui a été secrétaire de la Société pédagogique romande pendant la période biennoise.

Eugène Germiquet était né à Sorvilier, le 2 janvier 1853 ; élève des écoles normales de Grandchamp et de Porrentruy, il fut breveté en 1873. Appelé à la direction d'une classe primaire à Tramelan-dessous, il y enseigna pendant quelques années. S'étant marié, il quitta la carrière pédagogique pour entrer dans la maison de commerce de son beau-père.

Mais l'amour de la vocation le reprend et, en 1881, nous le trouvons à

Madrèche où l'on venait de créer une classe française. L'année suivante, il est appelé à Bienne, et pendant trente-six ans il est à la tête d'une classe supérieure de garçons. Il a été enlevé le 7 avril 1918. Germiquet était un instituteur modeste et consciencieux, donnant à ses élèves et à ses collègues l'exemple du labeur utile et du devoir joyeusement accompli. Il avait des connaissances solides, surtout en botanique ; c'était un grand chasseur et classeur de champignons.

Sur sa tombe les collègues et les autorités ont rendu hommage aux qualités de ce concitoyen dévoué, sûr et discret, dont le souvenir restera cher à ceux qui l'ont connu. H. Gobat.

⁂ **Delémont.** — *Cure d'air.* — Le 7 juillet ont été inaugurés à Delémont les bains d'air et de soleil organisés par la Société des Samaritains des Rondez. M. Béguelin, professeur de gymnastique médicale à Tavannes, a initié le corps enseignant aux méthodes générales appliquées dans ce domaine. H. Gobat.

⁂ **Traitements.** — L'assemblée communale de Delémont du 22 juin a fixé ainsi qu'il suit les traitements des maîtres ordinaires ;

A l'école de commerce de 4800 à 6000 francs.

Aux écoles moyennes de 4400 à 5600 francs pour les maîtres et de 3000 à 4000 francs pour les maîtresses.

Aux écoles primaires de 3300 à 4700 francs pour les instituteurs et de 2700 à 3700 francs pour les institutrices. Le maximum est atteint au bout de douze ans de service dans la localité.

Les maîtresses de couture recevront 300 à 450 francs par classe. Les directeurs des écoles reçoivent un supplément de 600 francs. H. Gobat.

⁂ **Signe des temps.** — Au commencement de juillet 1918, une classe de Berne se mit en marche pour faire une excursion dans les montagnes. Comme il est d'usage aujourd'hui, dans ces temps difficiles, chaque élève emportait avec lui ses provisions, qui dans un *rucksac*, qui dans une boîte à herboriser. Un bambin joyeux et inventif avait choisi un récipient peu commun pour porter sa purée de pommes de terre : c'était un antique et solide seau de cuir employé dans les incendies et portant la date de 1820. H. Gobat.

⁂ **Victime du devoir.** — Nous apprenons la mort, survenue à St-Imier le 15 juillet, de M. le Dr Gobat, fils de notre dévoué correspondant jurassien. Ces derniers temps, M. le Dr Gobat s'était dépensé sans compter à soigner les malades atteints de la grippe. Frappé lui-même en pleine activité, il a été enlevé à l'affection des siens après cinq jours de maladie.

Nous présentons à sa famille, et tout particulièrement au fidèle et précieux collaborateur dont nos lecteurs connaissent, eux aussi, la fidélité au devoir professionnel, l'hommage de notre respectueuse et profonde sympathie.

Rédaction de l'Educateur.

DIVERS

Education nationale féminine. — On nous prie de publier l'appel suivant, émanant de la Commission d'éducation nationale de l'Alliance des sociétés féminines suisses :

« Notre Commission a saisi avec joie, cet hiver, une occasion de prendre con-

tact avec l'état d'esprit de la jeunesse féminine sur le sujet qui nous occupe. Quelques institutrices avec lesquelles nous sommes en correspondance ont eu l'idée, pour s'éclairer elles-mêmes, de poser à des jeunes filles de 16 à 22 ans, leurs élèves, une série de questions relatives à leurs sentiments et à leurs idées à l'égard de la patrie. Les réponses écrites par ces jeunes filles nous ont été obligeamment communiquées, et constituent un dossier, où nous trouvons d'utiles suggestions pour l'orientation de nos efforts. Les réponses reçues jusqu'ici, de 66 jeunes filles, proviennent de Saint-Gall, de Münsingen, d'Aarau et de Zurich. Nous serions fort désireuses d'en recevoir d'autres, de diverses parties de la Suisse, notamment des cantons romands. Dans l'espoir que, parmi les lectrices de ce *journal*, se trouveront des éducatrices qui s'intéresseront à cette petite enquête, nous reproduisons ici le questionnaire employé, en sollicitant vivement les personnes de bonne volonté de nous seconder dans cette initiative, d'une portée pratique incontestable.

Questionnaire :

1. Ai-je de l'amour pour ma patrie ? Comment s'est-il éveillé ? Comment se manifeste-t-il ?
2. Aurais-je le besoin de faire quelque chose pour mon pays ? Que voudrais-je faire pour lui ?
3. Qu'est-ce que je pense quand je vois les soldats suisses partir pour la frontière ?
4. Qu'est-ce que je pense quand je vois mon père ou mon frère partir pour aller voter ?
5. Pourquoi tant de femmes sont-elles indifférentes à bien des questions qui concernent le pays ?
6. Y a-t-il des questions qui vous préoccupent et que vous regrettez de ne pas entendre aborder à l'école ? Lesquelles ?
7. Que penseriez-vous de l'institution d'un service civique obligatoire d'une année pour les jeunes filles ? Comment vous le représenteriez-vous ? Quel devrait être, au bout de cette année, le programme d'un examen final, témoignant des connaissances essentielles à chaque femme, quelle que soit sa situation et sa carrière ?

(Les réponses à ces questions seront reçues avec reconnaissance par Mme Pieczynska, Wegmühle, Bollingen (Berne).

⁂ **La formation des instituteurs et institutrices.** — Nous avons reçu la lettre suivante :

Neuchâtel, le 16 juillet 1918.

Monsieur le Rédacteur de l'*Educateur*, Lausanne.

Dans les numéros 26-27 de votre journal, vous publiez un article fort intéressant sur la formation des instituteurs. Il vaut la peine d'en rappeler l'essentiel : « M. Huber estime encore trop spéciales, trop fermées, les études de l'Ecole normale. Le technicien, l'ingénieur qui n'ont à travailler que la matière brute, se voient imposer des études universitaires, alors que pour les instituteurs, qui doivent éduquer les enfants, pénétrer les secrets de leur âme, faire d'eux des personnalités conscientes, une instruction secondaire est jugée suffisante. M. Huber

voudrait leur donner mieux que cela : une section de la Faculté de philosophie, avec des cours les uns spéciaux, d'autres communs à tous les futurs intellectuels, devrait, selon lui, leur être réservée. Les études y exigeraient quatre semestres; elles seraient de nature essentiellement moderne; la culture physique et la préparation pratique y alterneraient avec l'éducation de l'esprit; les travaux de séminaire et de laboratoire y auraient une place prédominante. La maturité d'esprit des étudiants, leurs connaissances plus vastes, permettraient d'aborder les questions d'anthropologie, d'hygiène, de psychologie, de pédagogie générale et de méthodologie avec infiniment plus de succès que cela n'est possible à l'Ecole normale. Débarrassé du ballast qui encombre les programmes secondaires, le futur maître pourrait vouer toute son attention au but pratique, national, moderne enfin, de l'enseignement populaire. Il acquerrait une sûreté d'esprit, une intelligence de sa vocation, une culture générale qui feraient de lui l'égal des intellectuels de meilleure marque ; et du même coup la profession d'instituteur prendrait dans le corps social la place à laquelle son importance lui donne droit. »

A propos de cet article, vous dites : « Comme précédemment, le canton de Zurich est le premier en Suisse qui se soit emparé de cette question. »

Le Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel a mis ce sujet à l'ordre du jour des délibérations des autorités diverses, il y a quinze ans environ, et, chose particulière, dans le même sens que M. Huber.

Notre rapport, imprimé en 1911, mais dont le contenu et les idées ont été défendues bien des années auparavant, contient le passage suivant :

« La quatrième année d'études pédagogiques serait essentiellement professionnelle. Les exercices pratiques dans des écoles d'application seraient combinés avec des cours spéciaux à l'Université. Nous croyons ceux-ci d'une urgence absolue. Les hautes écoles, le contact avec l'enseignement universitaire, donnent une conception bien différente de celle que possède celui qui, en vue d'un brevet spécial, a suivi un programme restreint. Il est toujours éminemment utile à l'homme, quelle que soit d'ailleurs la vocation qu'il entreprenne, de jeter un regard dans le vaste champ de la science. Ne serait-ce que pour constater le peu de chose qu'il sait et l'étendue des domaines variés des hautes études. Cela rend modeste, et prédispose au travail personnel et à la culture de l'esprit.

» Parmi les branches d'études que les futurs instituteurs et institutrices doivent parcourir, il faut citer : la psychologie, la philosophie de l'éducation; la pédagogie, son histoire ; la méthodologie, etc.; ces études faites sous la direction des professeurs de l'Université auraient pour le corps enseignant une valeur considérable, elles élargiraient l'horizon intellectuel des candidats au brevet d'aptitude pédagogique et leur donneraient une notion différente de l'importance du rôle qu'ils auront à remplir dans la société et pour la société. »

Ce passage prouve malheureusement que Neuchâtel ne compte aujourd'hui encore que trois années d'enseignement pédagogique (le seul en Suisse avec le Valais). Mais il démontre aussi que les idées exprimées par les Zuricois ont rencontré des partisans dans notre pays. Les instituteurs eux-mêmes ont reconnu la justesse de nos opinions et les ont adoptées dans un rapport spécial imprimé. Le Grand Conseil lui-même les a votées, mais les électeurs n'en ont pas voulu. Pourquoi? simplement parce qu'on a fait dans notre canton de l'enseignement

pédagogique une question de simple *enseignement secondaire*, pouvant être donné dans toutes les écoles secondaires du pays. On a créé par cette autorisation, vieille de quarante-six ans, des écoles secondaires, mais des écoles absolument insuffisantes pour la préparation au brevet primaire. Il est très difficile de remonter ce courant fâcheux, les préoccupations de la politique de district empêchant dans notre canton le développement d'une école normale, organisée d'une façon rationnelle, et retardant ainsi d'une façon préjudiciable les progrès d'un enseignement dont on ne veut pas reconnaître l'importance capitale et la valeur tout exceptionnelle dans le domaine de l'instruction populaire.

Les élèves de l'Ecole normale cantonale de Neuchâtel suivent actuellement les cours de psychologie de l'Université.

Rappelons en outre que dans plusieurs pays de l'Europe et de l'Amérique, les instituteurs et institutrices sont formés depuis longtemps dans les Universités.

Le canton de Zurich n'est donc pas le premier en Suisse qui se soit emparé de cette question, mais il est certain que ce sera le premier qui lui donnera une solution pratique [1].

Ed. Quartier-la-Tente,
Chef du Département de l'Instruction publique.

⁂ **Cours renvoyés.** — Nous apprenons que les cours de vacances organisés à la Chaux-de-Fonds par l'Institut Rousseau, et qui devaient avoir lieu du 22 au 31 juillet, ont dû être renvoyés à une date indéterminée, à cause de l'épidémie de grippe infectieuse qui désole actuellement notre pays. C'est d'autant plus fâcheux que ces cours s'annonçaient comme devant être un véritable succès ; 130 inscriptions avaient été recueillies.

⁂ **A ceux qui gardent la patrie.** — En ces jours tragiques où la cruelle épidémie abat tant de jeunes hommes, espoir du pays, notre pensée émue s'en va à ceux de nos collègues qui vivent sous les armes ces moments pleins d'angoisse. Ils étaient prêts à donner leur vie pour la Suisse, et voici qu'au lieu de l'exposer dans le combat, c'est dans la promiscuité forcée des camps qu'ils doivent la risquer. C'est le champ d'honneur quand même. Qu'ils sachent du moins que ceux qui sont restés au foyer les accompagnent de leurs pensées et de leurs vœux ; et puisse notre sympathie à tous être pour eux une égide protectrice!

BIBLIOGRAPHIE

Géométrie descriptive, par le Dr Louis Kollros, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale. Un volume de 162 pages in-8o avec 170 figures. Relié, fr. 5. Orell Füssli, Zurich.

Le but de ce livre est d'exposer de façon claire et concise les principes fondamentaux de la géométrie descriptive, depuis les premiers éléments jusqu'à la photogrammétrie et à la résolution graphique des équations linéaires. C'est un

[1] Nous n'avons pas voulu dire autre chose, en effet. Il faut noter toutefois que le projet zuricois diffère du projet neuchâtelois auquel notre éminent correspondant fait allusion, en ce qu'il prévoit un complément d'études à l'Université non pas durant les études à l'Ecole normale, mais *après l'achèvement de celles-ci*. (*Réd.*)

résumé du cours fait par l'auteur à l'Ecole polytechnique fédérale, où il est complété par de nombreux exercices théoriques et pratiques.

Le rouge et le bleu. Deux nouvelles tessinoises de G. Anastasi. Traduction française de Eug. Monod. 1 vol. in-16. Fr. 3.50. Edition Spes, Lausanne.

Voici un livre arborant les couleurs cantonales du Tessin et dû à la plume alerte du meilleur conteur de la Suisse italienne, M. G. Anastasi, que l'on pourrait appeler le « Benjamin Vallotton » du Ceresio. N'est-ce point suffisant pour que la sympathie des Romands s'éveille et demeure pour la littérature de bon aloi qui nous vient de là-bas, à travers une excellente traduction ? Les deux nouvelles de M. Anastasi témoignent de la richesse de son talent ; différentes d'esprit et de sujet, comme les deux faces d'une médaille de bonne frappe, elles sont synthétiques pourtant d'un même génie original.

Le brave Président est une histoire citadine. *Le Ronge-Commune* est un récit villageois. Dans l'une et l'autre, on retrouve la verve caustique de l'auteur, mitigée d'indulgence et de pitié souriante et l'artiste a peint ses vivants tableaux des chaudes couleurs du ciel et du terroir luganais, qui font aimer ce pittoresque pays et son vibrant petit peuple. Il n'y a pas de meilleur livre à emporter en vacances que *Le rouge et le bleu.* Il n'y en a pas de meilleur à placer dans nos bibliothèques publiques et privées. Et félicitons aussi notre ancien collègue et collaborateur, M. Eug. Monod, rédacteur à la *Feuille d'Avis de Vevey*, pour le tour de force qu'il a accompli en conservant si bien au style alerte de l'auteur de la *Vita ticinese* toute sa saveur originale. Il nous plaît vraiment que deux hommes d'école passés au journalisme (M. Anastasi fut directeur de l'Ecole normale de Locarno) aient uni leur talent dans cette œuvre charmante.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Un épi de blé.

Matériel. — Un épi pour un ou deux élèves; une petite boîte en papier pour mettre les grains ; verre et eau.

L'épi. — Observer l'épi. Il est attaché à un petit tuyau de paille qui va en s'amincissant et qu'on appelle le chaume ; c'est la tige du blé. — La longueur de l'épi est plus ou moins grande ; il est droit ou courbé. — Couleur jaunâtre : jaune paille. — Regarder l'épi de face : on voit une rangée de petites pailles disposées en éventail et placées les unes au-dessus des autres. Ces petits éventails sont formés de trois parties. Enlevons-en un ; nous y trouvons trois grains (les déposer dans la boîte). — Regardons l'épi de profil. Montrer comment l'épi fait un tour complet sur lui-même, un demi-tour, un quart de tour. Dans ce sens voit-on encore trois grains côte à côte? Non, mais deux seulement : un à gauche, un à droite et ainsi de suite. Sont-ils à la même hauteur ? Non, mais en escalier.

Le grain. Détachons un grain de blé et comptons les enveloppes qui l'entourent : deux en dehors, une en dedans; de ce côté le grain s'appuyant contre le voisin se trouve protégé. Les parties de l'enveloppe (la bale) sont en paille et

ont la forme d'un petit bateau plus pointu à un bout qu'à l'autre. Elles sont très légères : le moindre souffle les fait envoler. Le grain est plus lourd ; montrer que si on met des grains mélangés avec la bale sur un couvercle de boîte plat (ou bien sur un carton ou un cahier) et que l'on secoue le couvercle de bas en haut ou que l'on souffle légèrement, la bale s'envole et le grain reste. C'est ainsi qu'on faisait autrefois en plus grand avec les vans. Le van était une sorte de panier plat sur lequel on mettait ce que l'on avait ramassé sur le sol de la grange après avoir battu le blé. C'était le souffle du vent qui nettoyait le grain et le séparait de la bale et de la poussière. Maintenant on a des machines appelées tarares qui font ce travail. — Le grain de blé est allongé, bombé d'un côté, creusé de l'autre d'une sorte de pli. Il a la forme d'un petit pain fendu. Il a deux pointes. Sa peau n'est pas très lisse. Elle est un peu ridée, surtout en dessous.

Laissons tomber un grain dans le verre d'eau; il va au fond. La bale reste au-dessus; essayons de l'enfoncer, elle remonte. — Pressons le grain dans les doigts : il est dur (s'il est bien mûr). Mettons-le entre les dents : il résiste, puis s'écrase avec un petit bruit. — Grattons un autre grain avec l'ongle ; on arrive à enlever une peau très fine, fortement attachée au grain; c'est le son. Elle se détache mieux si le grain a été mouillé.

Poser un grain sur une pierre, et appuyer dessus avec une autre pierre : le grain s'écrase. L'intérieur est blanc : c'est la farine. — La farine forme des grains très fins; le son, des peaux assez larges. Dire comment on peut les séparer au moyen d'un tamis très fin. — Faire un tamis en perçant avec une épingle un peu grosse le fond d'une boîte de papier.

EXERCICE DE LECTURE EXPLIQUÉE

Il n'est pas possible de donner, par écrit, une idée exacte d'une leçon orale de lecture expliquée, car, par l'émission constante d'idées personnelles, justes ou erronées, les élèves prennent une part active à cet enseignement et exercent une influence directe sur son allure. C'est le développement des garçonnets et des fillettes, ce sont leurs réponses, leurs remarques, qui indiqueront le mieux au maître ce qu'il est fondé à dire ou à taire, à exiger ou à laisser de côté.

Le but de cet exemple n'est donc pas seulement d'insister sur une méthode, mais de suggérer aux jeunes maîtres qui éprouvent de la difficulté dans cet enseignement, quelques idées, quelques questions. Les réponses données ici à titre d'exemples, sont destinées avant tout, cela va de soi, à bien faire comprendre le genre d'effort qu'elles doivent solliciter de l'élève.

Le Savetier et le Financier.

par La Fontaine [1].

Le but. — Qu'a voulu démontrer La Fontaine dans cette fable ? — Que beaucoup d'hommes sont gais et heureux, malgré leur pauvreté, et qu'un grand nombre de gens sont tristes, malheureux, malgré leurs richesses. Puis, il prouve, par un exemple, que certaines personnes pauvres sont moins gaies et même moins

[1] Cet exemple est tiré d'un manuel de lecture expliquée destiné au degré supérieur des écoles primaires, qui paraîtra incessamment chez MM. Payot & Cie, éditeurs, Lausanne.

heureuses s'il leur arrive d'acquérir quelque richesse, car cette richesse devient pour elles un souci constant.

Le plan. — L'auteur nous dépeint d'abord le savetier, pauvre, mais plein de gaieté, puis le financier soucieux et souffrant d'insomnie. — Avec le quatorzième vers, commence le récit de la visite du savetier au financier et de la conversation au cours de laquelle le premier reçoit cent écus de son riche voisin. — Puis, à partir des mots : « Il retourne chez lui », c'est la description de la vie inquiète du savetier, telle qu'elle est devenue lorsque celui-ci possède son nouveau trésor. Enfin les quatre derniers vers nous montrent le savetier rendant au financier ses cent écus pour se débarrasser du souci qui trouble sa vie.

Les idées (forme et fond). — Qu'est-ce qu'un savetier ? — Un ouvrier qui raccommode les vieux souliers.

Que prouve le fait que le savetier chantait du matin jusqu'au soir ? — Qu'il était heureux malgré sa pauvreté, car les gens malheureux ne chantent pas ainsi.

Qu'est-ce qu'une merveille ? — Une chose qui excite l'admiration. « C'était merveille de le voir » signifie : « c'était admirable de le voir ». Et pourquoi était-ce « merveille de le voir » ? — Parce qu'un homme qui, malgré sa pauvreté, prend plaisir à son travail à tel point que toute la journée il chante de joie, est digne de notre admiration. — Que signifie l'expression : « Faire des passages ? » — Ajouter des ornements à un trait de chant. — Pourquoi l'auteur compare-t-il le bonheur de ce savetier à celui des sept sages de la Grèce ? — Parce que ces sept philosophes, par leur intelligence, leur savoir et l'admirable équilibre de leurs facultés, devaient être, semble-t-il, particulièrement heureux.

Qu'est-ce qu'un financier, un homme de finance ? — Une personne qui s'occupe particulièrement d'affaires de banque, d'affaires d'argent.

Qu'entend La Fontaine, lorsque, parlant de ce financier, il dit qu' « il était tout cousu d'or » ? Faut-il prendre cette expression dans son sens propre ou dans un sens figuré ? — Dans un sens figuré, cela va de soi : Le financier possède tant d'or qu'il paraît en être couvert, en être pénétré, cousu.

Pourquoi ce voisin chantait-il peu et dormait-il encore moins ? — Probablement parce qu'il avait le souci continuel de surveiller ses richesses, de ne pas les perdre en faisant des placements malheureux et aussi de ne pas se les laisser voler. Or, si l'on est obsédé par un souci, on n'a pas envie de chanter et on a de la peine à dormir. Peut-être aussi avait-il une mauvaise santé.

Pourquoi le financier aurait-il désiré que l'on vendît le sommeil au marché, comme le manger et le boire ? — Parce qu'avec ses richesses il aurait pu s'en pourvoir largement.

Quel est ici le sens du mot « hôtel » ? — S'agit-il d'une hôtellerie ? — Non, certes, « hôtel » signifie dans cette phrase « belle habitation ».

Est-ce que le terme « sire » appliqué au savetier Grégoire a ici son sens le plus habituel ? — Non, on s'en sert surtout pour s'adresser aux empereurs et aux rois. Autrefois, on donnait volontiers ce titre aux seigneurs, aux personnes en vue. C'est donc à titre familier que le financier l'emploie à l'égard du savetier.

Que veut dire l'adjectif « gaillard » dans l'expression le « gaillard savetier » ? — A la fois : « vif, gai et vigoureux ».

Pourquoi le savetier n'avait-il pas l'habitude de compter ce qu'il gagnait en une année entière ? — Il lui était indifférent de le savoir parce qu'il ne faisait pas d'économies et que, suivant sa propre expression, « il n'entassait guère un jour sur l'autre ». Il se considérait comme satisfait si, jusqu'à la fin de l'année, il avait eu de quoi vivre chaque jour sans faire de dettes. C'est sûrement ce qu'il entend par ces mots : « j'attrape le bout de l'année ».

Le savetier ne se plaint que d'une chose, c'est des jours fériés, pendant lesquels il est obligé de chômer — c'est-à-dire de ne pas travailler — car ceux-ci diminuent son gain. Au XVIIme siècle, au temps où La Fontaine écrivait cette fable, chacun était tenu, par les édits royaux, par les décrets de l'Eglise et par les décisions des corporations, de s'abstenir complètement de travailler pendant un certain nombre de jours chaque année, outre le dimanche, et ces jours, dits fériés, étaient plus nombreux qu'aujourd'hui. — Sire Grégoire estime que M. le curé annonce trop souvent dans son « prône » — c'est-à-dire dans son discours du dimanche — qu'il y a lieu de ne pas travailler tel ou tel jour, pour honorer un saint. S'il n'avait pas à souffrir de cette trop fréquente suspension de travail, il trouverait son modeste gain « assez honnête » (ce qui signifie assez élevé, suffisant).

Qu'est-ce que cette naïveté du savetier, qui fait rire le financier ? — C'est la simplicité naturelle avec laquelle il dit ce qu'il pense de sa modeste situation.

Pensez-vous que le financier ait réellement l'intention, comme il le dit, de « mettre le savetier sur le trône » ? — Non, certes, même s'il le voulait, il ne le pourrait en aucune façon ; ce serait donc ridicule de donner à cette expression son sens propre ; elle a ici un sens figuré, celui de « combler de richesses, de rendre aussi riche que les rois et les princes qui occupent des trônes ».

Dans quel but, à votre avis, le financier remet-il ces cent écus au savetier ? — Peut-être par bonté d'âme, mais plus probablement encore pour en retirer un avantage personnel. En effet, qu'arrive-t-il ? Le savetier, habitué à la pauvreté, croit posséder maintenant une fortune, et, pour la protéger des voleurs, il l'enserre, c'est-à-dire il la cache dans sa cave, mais il est hanté par la crainte de se la voir soustraire. Cette inquiétude diminue sa joie habituelle et, surtout, la rend moins bruyante. Il ne chante plus, nous dit le fabuliste; on eût dit qu'il avait perdu la voix à partir du moment où il posséda de l'argent. La périphrase « ce qui cause nos peines » est là pour remplacer le mot « argent », car l'argent cause, en effet, bien des peines aux humains.

Ainsi donc, le savetier ne chante plus. Mais pourquoi ne dort-il plus maintenant ? — Parce qu'il tient à entendre ceux qui voudraient venir lui voler son argent pendant la nuit.

Il se demande probablement si les personnes qui vont et viennent autour de lui savent où il a caché son argent ; il se méfie d'elles, il les soupçonne de vouloir lui enlever son trésor. Ainsi, les soucis et les soupçons ne le quittent plus, de même que des « hôtes » qui habitent toujours le même logis.

Qu'est-ce qu'une alarme ? — C'est un signal, un indice annonçant un danger. L'alarme est vaine s'il n'y a pas de danger réel et si l'on se laisse inquiéter par de trompeuses apparences de péril. — Pourquoi les alarmes du savetier sont-elles vaines ? — Parce que personne ne songe à lui enlever ses cent écus.

Que signifie «avoir l'œil au guet» ou «faire le guet»? — Observer ce qui se passe, avec une attention vive et soutenue, comme le chasseur qui « guette » une proie, qui attend le moment où le gibier passera à la portée de son fusil.

Quelle figure de grammaire relevez-vous dans cette phrase : « La nuit, si quelque chat faisait du bruit, le chat prenait l'argent » ? — Une *ellipse*, c'est-à-dire une figure consistant à retrancher un ou plusieurs mots dans une phrase. — Quels mots faudrait-il ajouter à cette phrase pour qu'elle fût complète? — Les mots « il croyait que... » (le chat prenait l'argent).

Est-ce que le savetier supposait réellement qu'un chat pouvait lui prendre son argent? — Non, le sens de cette phrase si bien tournée est : La nuit, si le savetier entendait un chat déplacer quelque objet, il s'imaginait que c'était un voleur qui s'introduisait chez lui pour lui soustraire son argent.

Pourquoi le savetier se décide-t-il à rendre au financier ses cent écus ? — Parce que la garde de cette somme lui vaut plus d'inquiétudes qu'elle ne lui cause de plaisir ; parce qu'il préfère sa vie simple, libre de tout souci, à celle d'un financier constamment préoccupé de la garde de son argent. En rendant ses cent écus, il retrouvera sa gaieté, ses chansons, son bon sommeil (son somme, comme dit La Fontaine). — Grégoire dit à son voisin : « Rendez-moi mes chansons et mon somme », car il considère que celui-ci les lui a ravis en lui donnant les écus. — Est-ce juste, à votre avis ?

Est-ce que le verbe « s'encourut » (ancien mot qui signifie « se mit à courir ») pourrait être remplacé ici, sans inconvénient, par les mots « s'en alla » ? — Non, car le verbe « courir » nous indique qu'après avoir pris sa résolution de rendre ses écus, le savetier a une telle hâte à la mettre à exécution, qu'il court chez le financier.

Pourquoi, à ce moment, Grégoire ne réveillait-il plus son voisin ? — Parce qu'il ne chantait plus.

Est-ce qu'aujourd'hui, un savetier qui recevrait cent écus se ferait autant de souci que Grégoire, pour les mettre à l'abri des voleurs ? — Non, il les placerait tout simplement dans une caisse d'épargne, où, non seulement ils seraient en sûreté, mais où ils rapporteraient un intérêt. — Combien rapportent cent écus au 4% ? — 20 francs par année, plus les intérêts composés, c'est-à-dire les intérêts des intérêts, qui vont ainsi s'accumulant.

Compte-rendu. — Faites le compte-rendu de cette fable, en n'oubliant aucune partie de la conversation des deux personnages en scène et en employant les mots nouveaux expliqués au cours de la leçon. Henri Duchosal.

COMPTABILITÉ (Suite et fin).

Suite des réponses avec indications sommaires sur les solutions des problèmes de comptabilité du recueil de calcul à l'usage des élèves du degré supérieur des écoles primaires vaudoises. (Voir Educateur Nos 2, 10, 14 et 20, pages 29, 156, 218 et 316.)

Degré supérieur. — *Troisième année.*

Questions pour les jeunes filles.

N° 1. fr. 2,40 — 0,05 = 2,35 + 0,55 + 0,15 + 2,60 + 0,15 = fr. 5,80.

N° 2. fr. 3,60 — 0,09 = 3,51 + 1,25 + 2,60 + 0,30 = fr. 7,66.

N° 3. fr. 3,20 — 0,06 = 3,14 + 1,50 + 1,50 + 4 + 0,40 = fr. 10,54.

N° 4. fr. 1,36 + 0,15 + 0,98 + 0,50 = fr. 2,99
Escompte 2 ½ % » 0,07 } = 2,92 + 3,50 + 0,10 = 6,52

N° 5. 18 m. à fr. 0,87 = fr. 15,66 + 16,20 + 4 = fr. 35,86.

N° 6. fr. 12,30 + 6,90 + 0,40 = fr. 19,60
Escompte 3 % = fr. 0,59 } = 19,01
fr. 19,01 + 18,75 + 0,56 (le 5 % de fr. 11,25) = fr. 38,32.
Une chemise revient à fr. 38,32 : 6 = fr. 6, 38.

N° 7. 52,5 m. — 18,3 m. = 34,2 m. à fr. 0,78 le m. = fr. 26,676.
fr. 26,68 + 9,49 + 3,74 + 0,99 = fr. 40,90
Escompte 5 % = fr. 2,05 } = 38,85.
fr. 38,85 + 57,40 (journées) + 1,93 (2 % de fr. 96,25) + 6 = fr. 104,18
Une chemise revient à fr. 104,18 : 12 = fr. 8,68.

N° 8. *Achat :* 19 têtes à fr. 2,20 = fr. 41,80.
Dépenses : fr. 41,80 + 35 + 12 + 9 + 2 + 10 + bénéfice pour balance fr. 137,22 = fr. 247,02.
Nombre d'œufs = 2784 — 540 = 2244 à vendre.
Recettes : fr. 78,54 + 44,88 + 56,10 + 18 + 22 volailles à fr. 2,25 (49,50) = fr. 247,02.

N° 9. I. Marchand drapier : fr. 18,20 + 1,20 + 3,15 + 1,50 + 11,20 + 4,95 + 0,45 = fr. 40,65
Escompte 5 % = fr. 2,03
Comptant fr. 38,62

II. Mercier : fr. 1,60 + 0,60 + 1,40 + 0,30 + 2,10 + 2,35 = fr. 8,35
Escompte 2 % = fr. 0,17
Comptant fr. 8,18

III. Modiste : fr. 7 + 0,75 + 6,25 = fr. 14,00
Escompte 3 % = fr. 0,42
Comptant fr. 13,58

Récapitulation : fr. 38,62 + 8,18 + 13,58 + 11,25 + 7,20 = fr. 78,83.

Errata :

Réponse du N° 1 : la chemise revient à fr. 5,80.
Réponse du N° 6 : la chemise revient à fr. 6,38.
Réponse du N° 7 : la chemise revient à fr. 8,68.

J. F. Morerod.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le lapin.

Degré inférieur. — Sachant combien tout ce qui est animé intéresse l'enfant, nous allons lui faire dessiner un lapin. Comme le modèle en nature serait par trop difficile et ne se laisserait portraiturer qu'avec peine, on prendra tout simplement le jouet d'un de nos écoliers, soit un petit lapin en étoffe. La forme

en est simple et dérive le plus souvent d'une circonférence ou d'une ellipse. Avec quelques croquis au tableau noir et les indications de la maîtresse, tout le monde arrivera plus ou moins bien à faire le portrait de ce lapin.

Prenons par exemple, fig. 1, le lapin vu de dos. On commence par tracer une sorte d'œuf, très arrondi, pour le corps ; en haut, un arc de cercle indiquera la partie visible de la tête, puis les oreilles compléteront tout le caractère de l'animal. L'ovale du corps est légèrement modifié pour marquer la place des cuisses.

Si nous plaçons le modèle de trois quarts, fig. 2, on tracera d'abord les contours d'un œuf dont la pointe serait en avant, puis venant couper cette pointe un autre ovale pour la tête ; placer ensuite les oreilles, les pattes et l'œil.

Degré intermédiaire. — Le croquis fig. 3 donnerait déjà une forme plus précise du lapin, mais la construction repose toujours sur le tracé de l'ovale.

Dans tous les degrés, et particulièrement au degré inférieur, les élèves retireront le plus grand profit en dessinant plusieurs fois le même modèle dans des positions différentes. Ainsi pour le lapin, il faudra placer la tête tantôt à gauche, tantôt à droite. Autrement les élèves prendraient l'habitude de toujours donner au modèle la même position, celle de la fig. 2 par exemple, et ne sauraient pas faire un dessin comme le croquis fig. 4 où la tête est tournée à droite.

Degré supérieur. — Il est peut-être possible à quelques-uns de nos élèves de faire des croquis d'après nature. Il faut en tout cas les encourager à essayer ; les premiers résultats seront probablement médiocres, mais combien utiles quand même, et si les élèves ont un peu de patience et de persévérance ils en seront bientôt récompensés. C'est surtout les mouvements et les proportions qu'il faut étudier, en négligeant tous les détails. Le maître pourra donner quelques indications au tableau noir en faisant des croquis dans le genre des fig. 3, 4 et 5 et les élèves chercheront à compléter ceux-ci en observant des modèles en nature.

Décors. — Quand nos écoliers connaîtront bien la forme et les proportions du lapin, ils essayeront d'en faire un élément décoratif.

Pour la bordure, fig. 6, on choisira par exemple le croquis fig. 3 qui, décalqué ou découpé, sera reporté un nombre indéterminé de fois. Une plante de dent de lion placée devant chaque lapin donnera à notre petite composition un aspect plus gracieux qu'une simple répétition du même motif.

Couleurs. — Dans la décoration on peut utiliser à la fois la teinte au pinceau et les crayons de couleur, mais ces derniers doivent toujours être employés en dernier lieu. On peut cerner les contours des motifs par un trait à l'encre ou au crayon tendre, et l'on passera des teintes plates en évitant le plus possible les tons criards ainsi que les couleurs complémentaires de mêmes valeurs. On pourra par exemple peindre les lapins en brun, les feuilles en vert, et laisser le fond blanc ou le teinter légèrement de vert ; la fleur pourrait être coloriée en jaune. En laissant les lapins blancs, en passant les feuilles en noir, et en coloriant légèrement le fond d'une couleur quelconque, on peut obtenir aussi un très joli effet.

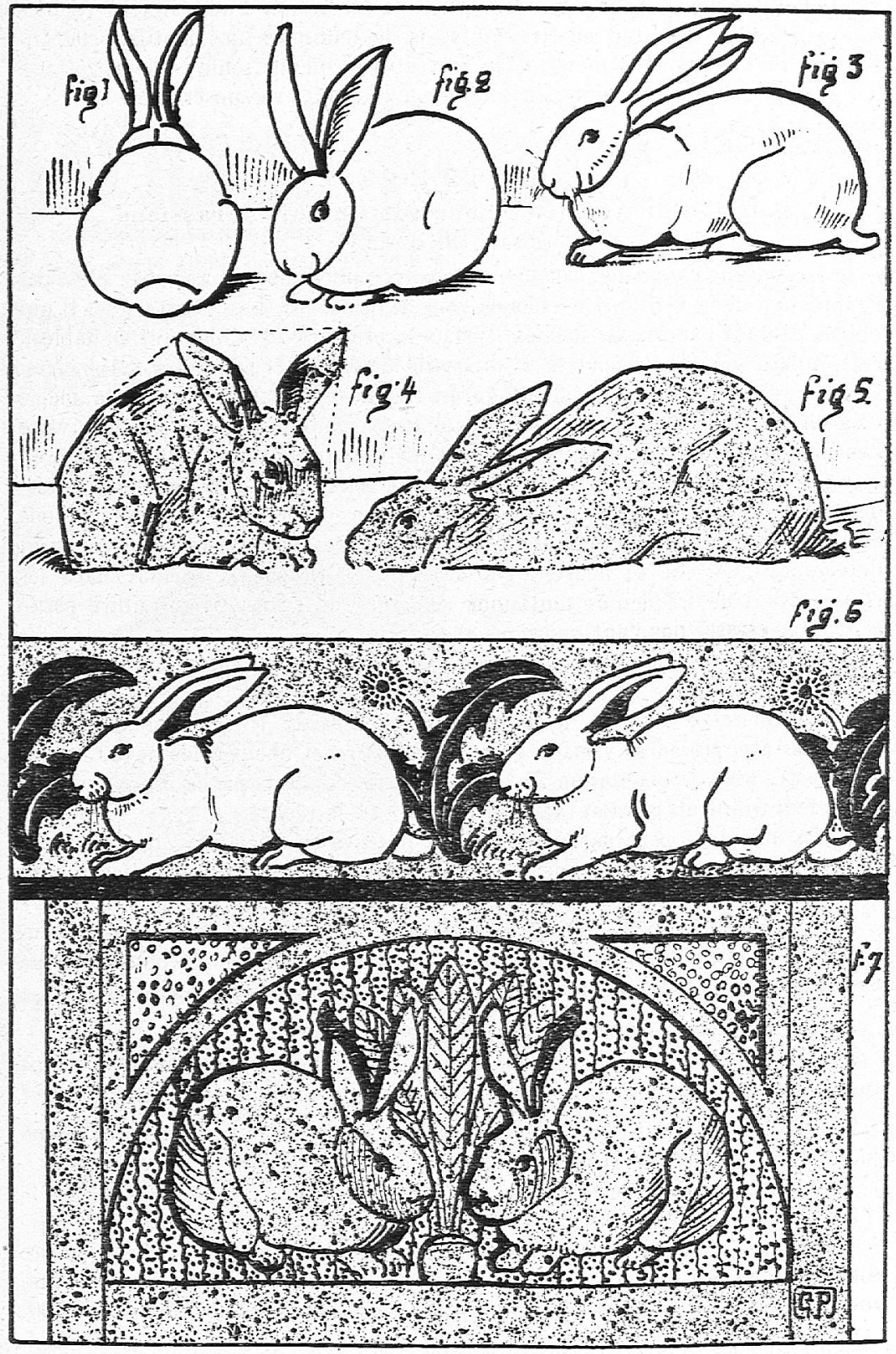
fig 1
fig 2
fig 3
fig 4
fig 5
fig. 6
fig 7
GP

L'esquisse, fig. 7, pourrait être le projet de décoration d'un panneau en bois sculpté. L'exécution doit en être simple et les contours des motifs fortement accusés. Si l'on peint ce motif, il ne faut utiliser qu'une seule couleur, le brun par exemple, et modeler le dessin comme on le ferait avec un crayon.

G. Payer.

ARITHMÉTIQUE

Solution du problème pour Instituteurs jurassiens.

(*Educateur* n° 22.)

1° La moyenne annuelle, calculée d'après les indications du registre, n'est pas l'expression de la réalité. Un exemple vous le prouvera. Les classes A et B ont obtenu, durant l'année, les mêmes %. Mais la présence 72 % figurant au tableau récapitulatif se rapporte pour A à 30 heures de classe et pour B à 121 heures. Les autres périodes sont de même durée. La moyenne annuelle sera la même dans chaque classe, mais il est visible que la fréquentation a été plus mauvaise dans la classe B que dans la classe A. La méthode officielle conduit donc à un résultat entaché d'erreur. Elle fait entrer dans ses calculs, avec le même poids, des % se rapportant à des périodes de longueur différente. La seule méthode exacte est celle que nous indiquions dans les données du problème. Mais au point de vue pratique, elle se heurterait à de grandes difficultés, surtout dans les classes ayant de fréquentes mutations au cours de l'année. Dans notre petite classe, pourtant, nous l'appliquerions avec profit.

2° La méthode officielle serait exacte à l'une des conditions suivantes : *a*) périodes de même durée; *b*) mêmes % dans toutes les périodes.

3° La différence entre les deux résultats peut dépasser 1 %. Soient 9 périodes complètes avec présences variant entre 95 et 97 %, et une période de 30 heures seulement, avec fréquentation 71 %. Les calculs conduits par le procédé du registre fourniront un résultat inférieur de 1,8 % à la réalité.

4° La différence peut parfaitement être positive ou négative. Elle sera positive si, dans la période incomplète les présences se sont améliorées de façon conséquente; négative, si au contraire la fréquentation s'est relâchée. J. R. à M.

Nous avons reçu de M. Marius Fromaigeat, instituteur à La Chaux des Breuleux, une solution rigoureuse du problème. Le manque de place nous empêche de la publier. Ses conclusions sont du reste les mêmes que les nôtres.

Problèmes pour les maîtres.

1. Quelle doit être la longueur de la longe d'un cheval pour qu'en la fixant au contour d'un pré circulaire l'animal ne puisse tondre que la moitié du pré ?

2. Un aveugle est introduit dans une salle où se trouvaient des dames. Trompé par le bruit de la conversation, il dit :

— Bonjour, mes 50 belles dames !

L'une d'elles lui répondit :

— Nous ne sommes pas 50, mais si du carré du nombre qu'il faudrait encore pour que nous fussions 50, vous ôtiez le carré du nombre qui nous représente, vous trouveriez le nombre des gants qui nous seraient nécessaires si nous étions 50.

Combien y avait-il de dames ? M. à L.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales

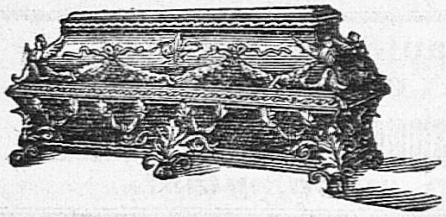

Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7 Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs de la Société Pédagogique Vaudoise.

Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 2 fr. 50 Le numéro : 20 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire : L'idée marche: E. Gd. — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale: Marg. Gobat. — Lettre de Hollande : P. de H. — De ci, de là.... VIIe Assemblée générale de l'Association suisse pour le suffrage féminin à Berne : Emma Porret. — A travers les Sociétés féministes et féminines — A lire : *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage.*

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires.**

Entrée en vigueur le 1er octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

Appareils photographiques

neufs et d'occasion

ACHATS ECHANGES

ACCESSOIRES

Plaques ✣ *Pellicules* ✣ *Films pack* ✣ *Papiers*
Cartes postales
Produits chimiques Expéditions.

CATALOGUES GRATUITS (C. 4)

A. SCHNELL

Place St-François, LAUSANNE.

(J. H. 5699 B.)

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE 14 Rue Haldimand

ASCENSEUR **CH^LES MESSAZ** TÉLÉPHONE

PORTRAITS DE TOUS FORMATS
SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS
DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS
—Reproduction d'anciennes photographies.

AGRANDISSEMENTS **MINIATURE, etc.**

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance fondée en 1890. **Médaille d'argent Berne 191**

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, priere de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place du Pont
LAUSANNE

10 % au comptant aux instituteurs de la S. P. V.

MAISON SPÉCIALE de VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES
Officiers

Toute la
CHEMISERIE

FRANCILLON & Cie

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT
LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET
FERRONNERIE & QUINCAILLERIE
Brosserie, nattes et cordages.
Coutellerie fine et ordinaire.
OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

EDITION FŒTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

La maison FŒTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉRÉAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉATRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

dont le **catalogue** *détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.*

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires

en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS droits et à queue

TRÈS GRAND CHOIX ET POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FŒTISCH FRÈRES S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE THÉATRALE

Prix spéciaux pour Instituteurs, Pensionnats et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE MUSICALE

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S. A.) — J. Cordey, éditeur.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIVme ANNÉE — Nos 30-31. LAUSANNE, 10-17 août 1918.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces.

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **A. Roulier**, instituteur, la Rippe.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr. ; Etranger, 7 fr. 50
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.

Appareils photographiques

neufs et d'occasion

ACHATS ECHANGES

ACCESSOIRES

Plaques ✣ *Pellicules* ✣ *Films pack* ✣ *Papiers*
Cartes postales
Produits chimiques Expéditions.

CATALOGUES GRATUITS (C. 4)

A. SCHNELL

Place St-François, LAUSANNE.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires.**

Entrée en vigueur le 1er octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand

ASCENSEUR **CH^LES MESSAZ** TÉLÉPHONE

PORTRAITS DE TOUS FORMATS
SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS
DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS
—Reproduction d'anciennes photographies.
AGRANDISSEMENTS **MINIATURE, etc.**
Ouvert tous les jours et les dimanches.
Maison de confiance fondée en 1890. **Médaille d'argent Berne 191**

Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours :

INSTITUTEURS : Lavey-Morcles : fr. 2400, logement, jardin ou indemnité, bois nécessaire au chauffage du collège ; 16 août. — **Bassins :** fr. 2400, logement, jardin, 12 stères de hêtre, 2 stères de sapin et 50 fagots, à charge de chauffer la salle d'école : 20 août.

Le Département de l'instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

Instituteurs : MM. Deriaz, Maurice, aux Tuileries, r. Grandson. — Favez, Henri, à Vers-Vey, r. Yvorne. — Chabloz, André, à Echandens. — Piot, Paul, à Vaux s. Morges. — Zwahlen, René, à La Sarraz (cl. prim. sup.)

Institutrices : Mlle Dutruit, Marthe, à Gland.

Département de l'Instruction publique.

Jeune suisse allemand, maître phil. hist., O. F. 1150 A.

cherche position

dans un Institut ou dans une famille pour se perfectionner dans la langue française. Meilleurs bulletins et références. Demandé station libre. Offres sous Chiffre O. F. 152 A à **Orell Füssli Annoncen, Bâle, Eisengasse 1-3.**

INSTITUT J. J. ROUSSEAU

Cours de vacances

à Locarno du 30 août au 6 septembre.

Psychologie de l'enfant. Pédagogie expérimentale. Orientation professionnelle.
Renseignements et programmes : Taconnerie, 5, Genève.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, priere de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Viennent de paraître dans la Nouvelle Bibliothèque Bleue :

Très plaisante et recreative hystoire du très preulx et vaillant chevallier

PERCEVAL LE GALLOYS

jadis chevallier de la Table Ronde, lequel acheva les adventures de Sainct Graal au temps du noble Roy Arthus.

Un vol. in-16, avec les illustrations de l'édition ancienne (1530), publié par *Guillaume Apollinaire* 4 50

La vie du preulx chevallier Bayard

par *SYMPHORIEN CHAMPIER*

Un vol. in-16, avec figures sur bois de l'édition originale (1525) . . 4 50

Malgré le goût des Romantiques pour le moyen-âge, malgré les travaux des érudits, la littérature médiévale de la France reste profondément ignorée de la plus grande partie du public instruit.

Ces romans chevaleresques, ces légendes épiques et courtoises, ces contes satiriques souvent popularisés par l'opéra ou d'autre façon, il fallait les remettre à la portée du vrai public, en volumes bien exécutés, dans un format commode et ornés d'illustrations documentaires non point répandues à profusion mais en nombre suffisant pour préciser le caractère de chacun des ouvrages publiés.

Tel est le plan de la *Nouvelle Bibliothèque Bleue* dont les deux premiers volumes indiqués ci-dessus viennent de paraître.